

# La Petite Enfance, le Péri scolaire et les Associations

Dans ces domaines, de nombreux souhaits ont été exprimés par les Saint-Mauriots. Nous sommes conscients que ces organisations sont indispensables à la vie de notre commune. Notre objectif est d'aider et de soutenir tous ces acteurs qui contribuent à sa vie et à son développement.

Plusieurs élus, selon leurs centres d'intérêt, seront les interlocuteurs privilégiés des présidents d'association.

## **1. La petite enfance**

Nous accompagnerons toutes les associations impliquées dans la petite enfance et qui œuvrent pour le bien-être de nos enfants. Une commission composée d'élus et de membres des associations en rapport avec la petite enfance créée pour que la Municipalité puisse réagir rapidement aux besoins de ces associations.

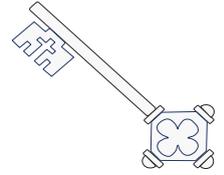
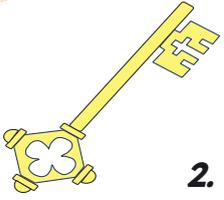
- ★ Les petits Saint-Mauriots
- ★ Le Relais Petite Enfance (RPE)
- ★ L'AJRC
- ★ Le club jeunes
- ★ Les parents d'élèves
- ★ Le sou des écoles
- ★ .....

Nous avons aussi été sollicités afin :

1. De finaliser l'aire de jeux de Pollet qui aujourd'hui ne permet pas d'accueillir convenablement les enfants et les parents. Nous ferons évoluer cet espace en lieu de rencontre pour les Pollatins.
2. Pour la création et la conception de lieux dédiés aux adolescents (un skate-park, un city-stade et autres en fonction de vos besoins.) Une commission composée d'élus, de parents et du CME sera chargée de réfléchir au meilleur emplacement.

Ces demandes sont justifiées et nous nous efforcerons de réaliser ces projets sur la durée du mandat.





## **2. L'AJRC**

Conscients du rôle crucial de cette association dans la vie de notre commune, du service précieux qu'elle apporte aux parents et du bien-être qu'elle procure aux enfants, nous réaffirmons notre volonté de soutenir pleinement son avenir.

Nous reviendrons également sur les récentes décisions de la municipalité, qui risquent de nuire à son bon fonctionnement.

L'association a su démontrer une rigueur administrative et financière. Aucune raison ne justifie une reprise de sa gestion par la commune. Notre ambition est de renforcer un partenariat constructif, fondé sur la transparence, le dialogue et une compréhension mutuelle des besoins et des défis, tant pour l'association que pour la municipalité.

La subvention sera indexée sur le nombre d'enfants et sur l'inflation afin de mieux correspondre aux besoins de l'association.

Nous souhaitons adresser nos plus vifs remerciements à tous les bénévoles et salariés dont l'engagement sans faille permet à cette association de continuer à offrir un service de qualité, contribuant ainsi directement au bien-être des enfants et à la sérénité des parents.

## **3. Les Associations**

Nous reviendrons sur le montant des cautions exorbitantes demandées aux associations pour l'utilisation des salles communales.

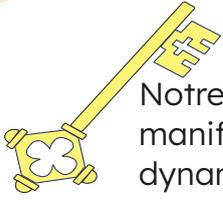
Nous accompagnerons toutes les associations dans leur communication et pour développer la cohésion entre elles.

Nous proposerons la création de journées festives en collaboration avec le comité des fêtes si besoin. Exemple « Une journée fête du sport ..... », village fleuri, tour de l'Ain, festival d'Ambronay....-

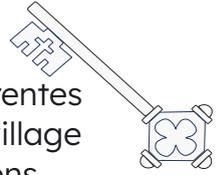
Toutes les manifestations actuelles seront maintenues et soutenues : Sylak, la Gourdanaise, la foire-fouille, fête de la musique ....etc.

Nous remettrons au programme avec le comité des fêtes : les conscrits, la participation aux villages fleuris, le concours des maisons fleuries et bien d'autres en fonction de vos souhaits





Notre équipe porte un grand intérêt aux associations et aux différentes manifestations festives, culturelles et sportives. Elles sont le moteur d'un village dynamique, elles doivent être soutenues dans leurs actions et manifestations.



C'est pourquoi la municipalité confiera à un élu référent le partenariat avec toutes les associations.

- Il participera à l'organisation des festivités.
- Il mettra tout en œuvre pour favoriser ces événements.
- Il organisera des réunions régulières entre la commune et les présidents d'association.

